



Metz, jeudi 3 janvier 2019

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2019/00015

Pris en application :

Autres événements (organisation d'une battue administrative pour réduction de la population de sangliers)**MOSELLE CANALISEE - BIEF DE TALANGE****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 13/01/2019 de 08:00 à 11:00**

o Moselle canalisée

entre les pk 283.410 (écluse de Talange) et pk 297.280 (écluse de Metz)

Commentaire :

La Préfecture de la Moselle organise une battue administrative aux abords de l'autoroute A31 afin de réduire la population de sangliers.

L'emprise de chasse se situe entre la porte de garde d'Argancy et le pont de l'autoroute A4 de Hauconcourt.

Durant la battue, les usagers de la voie d'eau seront stationnés en attente à l'écluse de Talange pour les bateaux montants et à l'écluse de Metz pour les bateaux avalants.

Les bateaux de commerce stationnés au Nouveau Port de Metz devant reprendre leur voyage dans le sens avalant devront également patienter durant la fourchette horaire indiquée.

Les bateaux de commerce stationnés au droit du quai LORCA de Hauconcourt devront rester à quai durant la fourchette horaire indiquée.

Mesdames et messieurs les mariniers et usagers de la voie d'eau devront se conformer aux directives qui leur seront données par le personnel en poste aux écluses de Talange et Metz.

Service(s) à contacter :

UTI Moselle, 6, rue de Méric, CS 21052, 57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Date limite d'affichage :

14/01/2019

Chef Agence

Signé

Catherine FRANCOIS